

CONCEPTION DE PROCESSUS RISQUES

F.ORG.A.020 (ind 2)



OBJECTIFS :

Savoir concevoir un processus risques, le mettre à jour afin de maîtriser les risques inhérents au chantier.
Savoir présenter les règles de prévention et de sécurité en utilisant les techniques de communication.
Savoir mettre en œuvre les différentes méthodes d'organisation (les recommandations R476-R477 – CNAM 17 (Guide de la mise en commun des moyens) et les intégrer dans le processus risques
Savoir présenter l'analyse de risques et convaincre le MOA sur les mesures de prévention à mettre en place.
Savoir coordonner la transition de la phase conception à la phase réalisation en matière de sécurité, d'organisation et d'environnement.

PUBLIC :

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS), Maître d'ouvrage, Représentant du MOA, AMOA, MOE, Contractant Général de chantier BTP, OPC, Economiste.

PRE-REQUIS :

Maîtrise des documents Sécurité/Santé au travail notamment :
Document unique – PGCS, PPSPS, PDP...

NOMBRE DE PERSONNES

8 personnes mini

DUREE ET PRIX:

14 heures soit 2 jours
1190€HT

LIEUX :

Immeuble le 912, 6, rue de Molina 42000 SAINT ETIENNE

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas, exercices sur des cas pratiques- Exposé de la conduite à tenir et Méthode participative.

VALIDATION :

Restitution sur exercices de cas pratiques
Délivrance d'une attestation de Formation dans le domaine de la Réalisation du Processus risques et de la négociation des mesures de prévention.

**Livrables : Outil Analyse de risques –
Clauses MOE de coopération**

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 – Concevoir le Processus Risques :

- L'Analyse de risque, les obligations du MOA et des autres acteurs de la construction
- Qu'est-ce qu'un danger ? Un risque ?
- Les conséquences d'une absence de formalisation et de présentation de l'Analyse de Risques ou/et des mesures organisationnelles et de prévention.
- Connaître les acteurs, leurs fonctions et leurs rôles en matière de sécurité/Santé au Travail.
- L'importance du MOA en matière de sécurité/ Santé au travail et d'organisation.
- Qu'est-ce qu'anticiper ? Prévenir ? la mission du CSPS.
- Etablir un projet de prévention des risques – La conception du Processus Risques.
- Maîtriser l'outil de conception du Processus Risque
- La méthode pour établir, formaliser et présenter une analyse de risque en phase conception avec les 9M.

Jour 2 – Négocier les mesures Organisationnelles

- Etablir l'analyse de risques en utilisant la méthode Sensus Process Modelor
- Etablir les mesures de prévention
- Savoir présenter l'analyse de risques et les mesures de prévention au MOA-MOE-être force de proposition
- Convaincre le MOA-MOE-OPC-Economiste (8Phases)
- Le collectif et l'organisation au cœur de la réussite
- Les installations et aménagements VRD primaires..
- Les approvisionnements et circulations (SCALP)
- L'identification des besoins (DHOL) (Matériaux-Matériels) - La mise en commun des Moyens (METAH)
- Savoir planifier l'évolution du chantier – 4 PICS

PROGRAMME